# ATTESTATION SUR L'HONNEUR
## Aide exceptionnelle au transport domicile-travail au titre de 2026

La présente attestation doit être retournée, complétée et signée, par email auprès de votre Chargée de gestion des ressources humaines (CGRH) au plus tard **le vendredi 27 novembre 2026. Aucune attestation transmise en dehors de ce délai ne pourra être prise en compte.**

Le versement de l'aide exceptionnelle au transport domicile-travail 2026 sera effectué sur le bulletin de paie de décembre 2026, en application de l'accord collectif conclu au sein du CEA.

Je soussigné(e),

Nom : Prénom :

Numéro de carte de service :

Direction / Service :

Adresse de résidence habituelle :

Etablissement CEA de rattachement :

Atteste sur l'honneur remplir la condition suivante pour bénéficier de l'aide exceptionnelle au transport domicile-travail au titre de l'année 2026 :

- Utiliser mon véhicule personnel* immatriculé :

  pour tout ou partie de mes déplacements entre mon domicile et mon lieu habituel de travail.

Je certifie l'exactitude des renseignements communiqués dans la présente attestation et reconnais être informé(e) que toute déclaration inexacte est susceptible d'entraîner la remise en cause du bénéfice de l'aide exceptionnelle au transport domicile-travail.

***Joindre impérativement une copie de la carte grise**

Fait à : Le :

Signature :